

Année académique 2025 - 2026

Département Arts, Business et Communication

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Méthodologie des études de marché				
Ancien Code	ECMK2B17MEM	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	COMK2170			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1	
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves DETHIER (dethiery@helha.be) Sandy SALMON (salmonsa@helha.be)			
Coefficient de pondération		40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement vise à acquérir des compétences au niveau du traitement informatique et de l'analyse statistique des données collectées notamment dans le contexte d'une étude de marché.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Á l'issue du module, l'étudiant sera capable :

- 1. De gérer des tableaux, d'organiser les données, d'effectuer des opérations sur les données et de les illustrer à l'aide de graphiques par l'utilisation d'EXCEL 2010
- 2. Réaliser des analyses de statistique inférentielle
- 3 Présenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations marketing aux décideurs
- 4. Choisir parmi plusieurs tests celui qui est le plus approprié pour résoudre un problème donné
- 5. Pouvoir utiliser les formules, schémas de raisonnements, calculs en fonction de réponses à donner à des problématiques posées
- 6. Donner aux résultats obtenus une interprétation avec le recul suffisant, avec bon sens, logique et intuition, notamment dans des problèmes économiques, financiers, commerciaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B17MEMA Probabilités et statistique inférentielle 36 h / 3 C ECMK2B17MEMB Analyse et traitement de données marketing : tableur (niveau 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B17MEMA Probabilités et statistique inférentielle 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département Arts, Business et Communication

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Probabilités et statistique inférentielle				
Ancien Code	4_ECMK2B17MEMA	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	COMK2171			
Bloc	2B	Q1		
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (dethiery@helha.be)			
Coefficient de pondération		30		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

- 1. Initier les étudiants à la logique probabiliste et à l'analyse statistique.
- 2. Leur permettre d'utiliser les outils statistiques dans des problématiques marketing concrètes.
- 3. Développer une capacité d'analyse critique à partir de résultats numériques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Compétences terminales

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1. Sélectionner les outils statistiques pertinents pour un problème donné.
- 2. Appliquer les tests statistiques usuels à des données réelles.
- 3. Utiliser des tables statistiques et les interpréter correctement.
- 4. Distinguer signification statistique et signification marketing.
- 5. Exprimer une recommandation claire sur base des résultats.

2. Connaissances terminales

L'étudiant saura :

- 1. Manipuler les notions de probabilité, variable aléatoire et loi statistique.
- 2. Utiliser les lois binomiale, de Poisson et normale.
- 3. Réaliser un test d'hypothèse paramétrique ou non paramétrique.
- 4. Utiliser des outils de décision basés sur la statistique inférentielle.
- 5. Interpréter les résultats statistiques dans un contexte marketing

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction et rappels

- 2. Probabilités
- 3. Inférence statistique
- 4. Interprétation en contexte Marketing
- 5. (...)

Démarches d'apprentissage

Exposés de l'enseignant

- Approche en groupes à travers des séquences d'exercices et questionnements, résolutions de cas pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices supplémentaires sont déposés sur la plateforme Moodle et sont corrigés par le professeur à la demande des étudiants.
- Une séance questions-réponses est organisée et un document reprenant la matière d'examen est distribuée lors de la dernière séance de cours.
- · Activités en ligne

Sources et références

Urban, P., Owen, J., Martin, D., & Haese, R. (2004). Mathematics for the International Student: Mathematics HL (Core). Haese & Harris.

toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diapositives
- Tables de probabilités
- Exercices réalisés au cours et exercices supplémentaires non réalisés au cours et déposés sur la plateforme
- Vidéos

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPsT ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en session de janvier (100%), composé de :

- 1. Questions théoriques : définitions, concepts, interprétations
- 2. Exercices d'application : calculs, utilisation de tables, conclusion logique

Critères d'évaluation :

- 1. Rigueur dans l'application des méthodes
- 2. Cohérence dans la formulation de la conclusion
- 3. pertinence marketing de l'interprétation des résultats
- 4. (...)

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité

d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier:

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera :

- à la 1ere session : sur la matière du Q1 de l'année N, via à un examen écrit pour 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département Arts, Business et Communication

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse et traitement de données marketing : tableur (niveau				
Ancien Code	4_ECMK2B17MEMB	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	COMK2172			
Bloc	2B	Q1		
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandy SALMON (salmonsa@helha.be)			
Coefficient de pondération		10		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est l'apprentissage de techniques informatiques et l'utilisation d'un logiciel courant en entreprise, le tableur EXCEL en tant qu'outils de présentation de données et d'aide à la prise de décisions. Un second objectif, tout aussi important, est l'apprentissage à l'auto-formation, pratique ESSENTIELLE dans le domaine des logiciels informatiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

De concevoir, sur base d'une situation d'entreprise donnée, à l'aide du tableur **EXCEL sous Microsoft Office 365**

tableau de synthèse d'informations

D'effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL

D'interpréter ses résultats

De présenter ses résultats sous forme de graphiques

De créer une macro

De mettre en lien une base de données Excel et un tableau de traitement des informations stockées dans la BD D'utilliser un tableau croisé dynamique

D'utiliser les différentes fonctions statistiques présentes dans EXCEL

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage sera le prolongement de l'initiation à Excel réalisée en Bloc1.

Thèmes abordés dans le cadre de l'étude d'un tableur EXCEL: fonctions de calcul, fonctions de présentation des données (formatage, mise en page...), fonctions d'organisation des données (tris, filtres, fonctions de base de données), tableaux croisés dynamiques, macros.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage est essentiellement axé sur la recherche d'informations et de solutions par l'étudiant lui-même (autoformation), dans les systèmes d'aide ou sur le net. L'enseignant orientera ces recherches d'avantage qu'il ne répondra directement aux questions posées. D'une manière générale, l'étude d'un thème se déroule de la manière suivante : exposés théoriques dont l'objectif est de maitriser le contexte et les principes de fonctionnement des outils informatiques abordés dans le thème, exercices d'apprentissage individuels, consolidation de la partie théorique (questions/réponses, compléments...), applications de synthèses proches de travaux rencontrés dans la réalité professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est à la disposition des étudiants soit lors du cours en présentiel.

Des exercices supplémentaires à des fins d'entrainement peuvent être demandés par l'étudiant.

La participation active aux sessions de cours est fortement recommandée afin de bénéficier d'un retour continu et constructif.

Sources et références

Un syllabus contenant les principales notions théoriques et de nombreux exercices est en ligne sur la plate-forme. Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plate-forme.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et exercices déposés sur la plate-forme.

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exercices réalisés par les étudiants et remis <u>aux formats EXCEL sous MSOffice 365 et PDF</u> constitueront le TJ et interviendront pour 30% de la note finale du cours. Ils ne seront évalués que si ils ont été remis dans le respect des échéances et des consignes fixées en début de quadrimestre et <u>UNIQUEMENT via la plate-forme ConnectED</u>. Ils feront l'objet d'un feed-back aux étudiants.

L'évaluation de fin d'activité reposera en janvier sur un examen mixte (oral et écrit) devant l'ordinateur et consistera à utiliser le logiciel EXCEL sous MSOFFICE 365 en vue de résoudre l'exercice tiré au sort par l'étudiant. Cette évaluation représentera 70% de la note finale.

En cas d'éventuelle seconde session seule interviendra dans la note finale, la note de l'examen mixte qui sera réalisé dans les mêmes conditions qu'en janvier.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Pour les étudiants diplômables en janvier

Première session : modalités et matière Q1 année N Deuxième session : modalités et matière Q3 année N

Pondérations

Q1			Q2)2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%	
production journalière	Trv	30					
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100	

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité

d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement. Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).